

ELABORATION DE DICTIONNAIRE DANS UN DIALECTE OUVERT : LE CAS DU DIOULA VEHICULAIRE

Mamadou Lamine SANOGO

CNRST-INSS / Ouagadougou (Burkina Faso)

malamine13@hotmail.com

Résumé

Le dioula urbain communément appelé dioula véhiculaire est un ensemble de pratiques langagières convergentes en usage comme langue première ou langue seconde dans les principales villes de l'Ouest du Burkina Faso et dans une certaine mesure à Ouagadougou. Puisant dans les parlers ethniques mandingues comme le dafin et le dioula ethnique, ce dialecte ouvert est largement influencé par le bambara et dans une moindre mesure le malinké. Cette caractéristique est renforcée par le contexte d'unification orthographique des dialectes de la même langue –ici le mandé- comme le veut les directives de l'Union Africaine avec son institution spécialisée qu'est l'ACALAN. Partant de tous ces facteurs, l'élaboration d'un dictionnaire dioula doit prendre en compte le souci d'équiper ce dialecte mais aussi de respecter son caractère variable.

Mots-clés : *dioula urbain, pratiques langagières, bambara, malinké, dialecte ouvert*

Abstract

The urban vehicular Dioula commonly called Dioula is a set of converging practices used language as a first language or second language in the main cities in western Burkina Faso and to some extent in Ouagadougou. Drawing from the Mandingo ethnic dialects as Dafin and ethnic Dioula, this open dialect is largely influenced by the Bambara and to a lesser extent Malinke. This feature is reinforced by the context of orthographic unification of the dialects of the same language –here the mandelic as is the African Union directives with its specialized institution ACALAN. Based on all these factors, the development of a Dioula dictionary must take into account the desire to equip this dialect but also to meet its variable nature.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 23 - Juin 2015

<http://www.sudlangues.sn/>

ISSN :08517215

BP: 5005

Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

Key-words : *Urban Dioula, language practices, Bambara, Malinke, open dialect*

INTRODUCTION

Appartenant à la branche Est avec ses 7 timbres vocaliques contre 5 pour la branche Ouest, le dioula forme avec le malinké et le bambara les trois grands groupes de dialectes de la langue mandingue (Delafosse M. 1955). Décrit comme le plus proche du bambara depuis les premiers travaux, il partage avec ce groupe de dialectes une importante partie de son stock lexical, le même système tonal¹ et on note quelques nuances grammaticales sans que tout cela ne nuise de façon significative à l'intercompréhension comme cela a été démontré par Person Y. (1968)². Cependant, il faut noter que ce que l'on appelle ici dialecte est en réalité un ensemble de pratiques langagières convergentes dans lesquelles les locuteurs se reconnaissent, s'identifient et auxquelles ils attribuent des fonctions, notamment véhiculaires. Cependant, ces groupes de dialectes sont loin d'être des ensembles homogènes contenus dans leurs lignes d'isoglosse. En effet, le développement fulgurant des moyens de communication, de transport resserrant les liens entre les locuteurs, le boom démographique ainsi que le développement de l'urbanisme avec pour conséquence le foisonnement des populations de divers dialectes (Creissel D. 1992), les processus de revendication identitaire (Sanogo M.L. 2013)... ont pour résultat une fragilisation des frontières dialectales, produisant une redynamisation des pratiques langagières pan-dialectes et/ou des dialectes ouverts, au sens de Endersen (1988).

Ainsi, un locuteur du dioula véhiculaire est-il actuellement exposé aux autres variétés du mandingue comme le malinké et le bambara à travers les radios, la télévision, les arts (musique, théâtre, cinéma) ainsi qu'à travers les relations de plus en plus étroites, grâce à la rapidité des moyens de transport. Les différentes branches d'une même famille ou d'une même activité économique, en l'occurrence « les actifs commerçants » en Côte d'Ivoire, au Mali, au Burkina Faso, en Guinée... ne mettent plus des années pour échanger leurs nouvelles par courrier postale communément appelé « lettre ». Les flux humains sont désormais plus rapides et l'on a à peine le temps de s'adapter à l'univers linguistique d'accueil, ce qui a pour conséquence la présence simultanée des accents multiples dans une même sphère ou biotope. Les occasions de rencontres physiques des locuteurs de différents dialectes favorables à l'échange verbal ont pour conséquence l'émergence de formes supra-locales comme dans le cas du dioula de Bobo-Dioulasso (Sanogo M.L. 1996) ou le Bambara de Bamako (Dumestre G. 1991).

Par conséquent, nous pouvons affirmer qu'à ce jour, nous assistons à l'effet, au processus inverse de la dialectalisation comme l'a démontré Saussure F 1996. En d'autres

¹ BADJIME M. et A. RIALLAND, 1989, "Reanalyse des tons du bambara : des tons du nom à l'organisation générale du système", *STUDIES IN AFRICAN LINGUISTICS*, Volume 20, Number 1, Université of California, Los Angeles, pp. 1-28.

² PERSON Y., 1968, 1970, 1975, « Samori. Une révolution dyula », *Mémoires de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire*. N° 80, IFAN. Dakar. Trois Tomes. 2377 pages

termes, l'isolement et le fractionnement des communautés linguistiques qui produisaient des particularités évoluant vers des dialectes, puis des langues différentes sont mis en mal grâce à la proximité linguiste créée et entretenue entre les locuteurs des différents dialectes ou groupes de dialectes d'une même langue. Le résultat de ce processus d'émergence des formes supralocales dans le contexte urbain est la cohabitation des formes multiples, des particularités multiples, des régionalismes... ce qui a fait dire à certains locuteurs – à propos du dioula de Bobo-Dioulasso- qu'il s'agit d'un bambara-dioula (Sanogo M.L. 1996). Cependant, ni les bambaraphones, ni les Dioula ne se reconnaissent dans le dioula urbain à fonction essentiellement véhiculaire alors que tous l'utilisent dans les diverses situations de communication.

L'élaboration d'un dictionnaire en dioula devient alors un casse-tête difficile à résoudre si l'on tient compte des interpénétrations entre les formes et variétés en présence. En effet, la question fondamentale est ici : Où commence le dioula et où s'arrête le bambara, le malinké...? En d'autres termes, que faut-il retenir comme entrées lexicales uniquement pour le dioula véhiculaire lorsqu'on sait que les groupes de dialectes s'interpénètrent depuis de longues dates mettant l'identité de la forme supralocale urbaine en difficulté ? Que doit-on exclure et en fonction de quels principes dialectologiques ou de quelle politique linguistique ? Voici le vrai problème auquel les lexicologues et les lexicographes sont confrontés dans le cas d'un dialecte ouvert en contexte urbain.

Pour répondre à cette préoccupation, nous partons de l'hypothèse de la sociolinguistique variationniste selon laquelle la langue est une abstraction, un ensemble de pratiques langagières dans lequel les membres d'une même communauté se reconnaissent. Si cela est confirmé, le dictionnaire du dioula devra tenir compte de ce que l'on entend chez les locuteurs du dioula et non un corpus venant d'un locuteur idéal. Il reste cependant entendu que les différents accents ou expressions des formes dialectales en présence doivent être notifiés pour situer les lecteurs.

L'intérêt des présentes recherches n'est plus à démontrer pour le sociolinguiste variationniste que nous sommes. En rappel, l'aménagement linguistique dans le contexte africain a jusqu'à présent consisté à trouver un dialecte standard pour résoudre les questions de système orthographique et plus particulièrement dans l'élaboration de manuels scolaires. Dans le cas du dioula, les acteurs travaillent à la normalisation et à la standardisation, ce qui est contraire à la démarche variationniste. Loin d'être perçue comme un phénomène naturelle, la variation dialectale a été jusqu'à présent présentée comme un énorme problème auquel il faut nécessairement trouver une solution. Or, on n'a jamais cessé de rappeler que les langues se diversifient en se diffusant et les différentes formes de dialectes en présence expriment l'histoire des communautés linguistiques. A cet effet, à la suite des travaux menés depuis les années 1990 sur le dioula véhiculaire de Bobo-Dioulasso puis du Burkina Faso, nous avons été confronté à la question fondamentale de l'identité de cette entité linguistique. Nous avons expliqué plus d'une fois qu'il est fondamental de tenir compte de son aspect de langue composite lié à sa glottogénèse et de son enrichissement constant par les diverses autres dialectes du mandingue. (Sanogo M.L. 2014)

Le présent texte consistera donc, dans un premier temps, à présenter le dioula véhiculaire dans sa nature composite. Il s'agira d'un rappel de sa glottogénèse, des dialectes

en présence et en interpénétration, des processus d'identification en contexte urbain... Ensuite, en deuxième lieu, nous allons proposer des pistes pour une prise en compte de la variation linguistique dans l'élaboration d'un dictionnaire de dioula véhiculaire. Dans la mesure où notre dictionnaire se veut le reflet du dioula véhiculaire dans sa nature réelle et non un document des « normes d'un dioula idéal », nous prospecterons toutes les pistes qui nous permettront de rendre compte de cette réalité linguistique à la fois composite et instable dans sa nature et sa complexité.

I - LA NATURE DU DIOULA VEHICULAIRE

Traditionnellement, dans le domaine dioula comme ailleurs, on a idéalisé les phénomènes de variation linguistique en privilégiant les facteurs institutionnels, langue standard (état), langues nationales, dialectes (peuples). Ce faisant, la langue de l'État a été promue au rang de norme par opposition au parler ordinaire considéré comme « hors norme ». Ainsi, les institutions comme l'école et les médias, pour ne citer que ces deux cas, sont chargées de répandre et surveiller « la norme d'état » ou « académique » par opposition aux « normes endogènes » jugées le plus souvent comme des formes dévalorisées.

Si ces notions correspondent à quelque chose aux yeux de ceux qui les utilisent, elles ne règlent évidemment pas la question des frontières linguistiques entre les variétés en présence au sein d'une même langue. S'il est relativement facile de catégoriser les contextes d'usage normé des différentes formes, il n'est cependant pas une tâche aisée de cerner les caractéristiques internes propres aux différentes formes en présence dans un état donné de la langue.

De plus, lorsque le statut sociolinguistique de la langue et les conditions historiques de son implantation ne correspondent pas aux situations traditionnelles, on se heurte à des difficultés insurmontables. Il est impossible, dans le cas du dioula, de distinguer entre une variété mésolectale, une variété basilectale et une variété acrolectale, comme dans le cas du français au Burkina Faso (Nacro : 1984). Il n'est pas non plus facile de définir une variété littéraire, une variété dialectale et une variété classique comme dans le cas des parlers arabes du Maghreb. De même, la détermination d'une variété haute et d'une variété basse, comme dans le cas du grec, ne sera pas sans poser un véritable problème d'analyse (Caitucoli, Sanogo et Stekos : 1996).

Nous n'aborderons pas ici la question historique des origines de la population et du cycle de cette langue bien que l'histoire des communautés qui cohabitent à Bobo-Dioulasso soit fondamentale pour comprendre la situation d'aujourd'hui. Le lecteur pourra se référer aux travaux de Houis (1961, 1974) et à la première partie de notre thèse de doctorat, (*cf.* Sanogo 199). Nous avons y consacré un chapitre aux origines et aux facteurs d'expansion du mandingue, dont le dioula est un dialecte. Nous nous contenterons, dans le présent article, d'examiner la situation sociolinguistique actuelle sur un axe dynamique.

Certains linguistes font référence, pour la ville de Bobo-Dioulasso ou pour l'ensemble du Burkina Faso, à un dioula générique, sans aborder la variabilité de cette langue : c'est le cas de Nikiéma (1979), de Ouoba (1983) et de Napon (1992) et de Batiana et Caitucoli (1993). Tout se passe, à la lecture de ces travaux que le dioula constitue une entité

homogène dont les contours sont clairement délimités. Mais, on pourrait mettre cette faiblesse sur le compte de l'objet de l'étude qui les amène à s'intéresser un temps soit peu au dioula. En revanche, nous avons d'autres spécialistes qui, dans leurs approches respectives choisissent la méthode qui met l'accent sur la variation.

Parmi les linguistes dont les travaux mentionnent les variétés du dioula, on peut citer Dumestre et Retord (1974), Partmann G. (1975) qui reconnaissent deux variétés, tandis que Keita (1990) et Coulibaly (1984) posent l'existence de trois variétés. Pour Dumestre et Retord, (1974 : 3), il existerait en Côte d'Ivoire, un dioula parlé par les non-mandingues : c'est le dioula véhiculaire qui s'opposerait au malinké, cette koïné ou mandingue commun parlé par les Mandingues entre eux, point de vue partagé par Partmann G. (1975). Nous voyons que le critère de distinction entre les formes pratiquées en Côte d'Ivoire est fonction de l'appartenance ethnique ou non au groupe mandingue. Quant à Coulibaly (1984), ce qui nous ramène au cas du Burkina Faso, il distingue trois formes linguistiques différentes pour le mandingue parlé dans ce pays. Il s'agit d'abord des deux dioula ethniques qui sont le dioula d'Odienné parlé par la forte communauté implantée au Burkina Faso, le dioula de Kong parlé à Loropéni, Lorosso, Peni et Kombougou et enfin un dioula véhiculaire qui serait parlé dans les situations de communication courante et surtout urbaine. Quant à Keita A. (1990), l'originalité de son travail repose sur la reconnaissance de trois variétés différentes de celles de Coulibaly B. (1984). En effet, Keita A. (op. cit.) trouve ainsi une seule variété ethnique qui est le dioula de Kong ; ensuite une variété véhiculaire ou commerciale qui serait parlé par des locuteurs ayant le dioula comme langue seconde essentiellement en fonction de communication interethnique et, enfin une variété en voie de revernacularisation en usage chez les natifs de Bobo-Dioulasso. Ce dernier parlé serait le plus jeune car datant d'environ cinq générations.

Pour distinguer les variétés, les linguistes que nous avons passé en revue s'appuient sur le mode d'appropriation de la langue et sur ses fonctions.

On distingue classiquement, d'après Chaudenson (1989), deux modes d'appropriation : l'acquisition et l'apprentissage. Ces deux concepts ont été mis plusieurs fois à contribution dans le domaine dioula aussi bien dans le cas de la Côte d'Ivoire qu'au Burkina Faso. Dumestre et Retord (1974) et Partmann (1975) s'appuient clairement sur la distinction L-1 (acquisition) / L-2 (apprentissage). Mais, au résultat, ils arrivent à distinguer moins les variétés que les types de locuteurs. En effet, au lieu de trouver en vue de comparaison les formes en présence, ils n'arrivent à différencier que ceux qu'ils considèrent comme les locuteurs mandingues de ceux qu'ils considèrent comme non-mandingues. Ils pensent ainsi déterminer une variété parlée par les natifs mandingue (koïné ou dioula convergent, malinké) et des variétés usitées par les non-natifs mandingues (tabusikan, dioula populaire, dioula véhiculaire, dioula commercial, dioula vulgaire...).

Pour notre part, nous estimons que l'appartenance ethnique mandingue ou non mandingue est un paramètre non négligeable, mais qu'il faut manipuler avec beaucoup de prudence. Le cas du wolof, une autre langue véhiculaire très répandue au Sénégal est une

illustration parfaite de cette situation³. Nombre de locuteurs qui ont participé à l'étude menée sur ce cas n'ont pas réussi à trouver établir le critère de reconnaissance de type de locuteur à partir de celui de son appartenance au groupe ethnique wolof. En effet, les groupes dits ethniques et les dynamiques linguistiques sont souvent si opposés qu'il ne faut pas tomber dans le piège de la fausse équation communauté linguistique égale communauté ethnique. A titre d'exemple, l'histoire récente de certaines langues a révélé que les deux paramètres ne sont pas nécessairement liés. Ainsi, il n'existe ni pour le munukutuba, ni pour le swahili⁴ des ethnies munukutuba ou swahili. Et pourtant, ces langues sont parlées par des millions de locuteurs à titre de L1 ou L2 et occupent des espaces géographiques les plus importants en Afrique Noire.

Le swahili était, d'après Whiteley (1969), à l'origine un pidgin né de la rencontre des marchands arabes et des populations bantoues des côtes Est-africaines. Avec une grammaire bantoue et un lexique essentiellement constitué de mots arabes, il est devenu la langue première de milliers de Tanzaniens, de Kenyans, de Ruandais, de Congolais, etc. Quant au munukutuba⁵, nous pouvons avancer que sa naissance est assez récente bien que remontant d'après Fehderau (1967) à la période pré-coloniale. Ce serait un pidgin à base de kikongo né dans le cours intérieur du fleuve autour de Maninanga. Les origines de son expansion actuelle remonteraient aux travaux de construction du chemin de fer au Congo, à la période coloniale qui en a fait un créole. Les ouvriers venant de zones linguistiques différentes auraient élaboré un code, au départ spontané et éphémère sur place afin de pouvoir communiquer sur le chantier.

La polémique autour de l'existence d'une ethnie dioula est également un argument à prendre en compte dans le domaine de l'analyse sociolinguistique de cette langue surtout en ce qui concerne les aspects de glottogénèse et de dialectalisation. Il serait intéressant de mener une étude comme celle sur le wolof ce qui nécessite des moyens humains et matériels conséquents. Aux arguments historiques sur les processus d'ethnogénèse qui sont difficiles à démontrer faute de sources écrites, il faut évoquer les amalgames à propos des éléments linguistiques et ethno-sociologiques. Ainsi, les arguments linguistiques et les arguments ethnologiques sont le plus souvent confondus car l'ethnie semble se définir, au sens large, d'après Breton R. (1992), comme l'ensemble de ceux qui partagent une même langue maternelle.

Bien qu'il distingue trois variétés, la conception de Keita A. (1990) est dans la droite ligne de celle de Coulibaly B. (1984) de laquelle elle marque néanmoins une différence importante. En effet l'originalité du travail de Keita A. (1990) repose sur la reconnaissance d'une variété vernacularisée en usage chez les locuteurs natifs (désormais locuteurs L-1). Elle partagerait cette fonction de langue première avec l'unique variété ethnique qu'a trouvée Keita A. (Op. cit.). Ce dioula vernacularisé qui représente ainsi une nouvelle forme urbaine serait

³ Voir JUILLARD, M.-L. MOREAU, P. A. NDAO, N. THIAM, 1994, « Leur wolof dit-il qui ils sont ? », in langage et société, n° 68, Juin 1994, Maison des Sciences de l'homme, Paris, pp. 35-62. et als. cf. notre Bibliographie.

⁴ Cf. W. Whiteley, Swahili, the rise of a National Language, London, Methuen & Co Ltd, 1969, 150 pages ou L. J. Calvet (1987)

⁵ Il est également connu sous le nom de Kituba, cf. Fehderau, The origine and developpement of Kituba (lingua franca kikongo), Kisangani, Université Libre du Congo, 1967, 124 pages.

distinct des formes populaires ou variétés commerciales qu'utilisent des locuteurs non natifs (désormais locuteurs L-2).

Coulibaly B. (1984) et Dérive J. (1975) font intervenir la spécificité morpho-phonologique et grammaticale des variétés mais on constatera dans leurs travaux que les traits spécifiques qu'ils dégagent de l'une ou l'autre forme ou variété reposent sur une distinction stricte entre les fonctions des différentes variétés. Ainsi, ils opposent les variétés à fonction vernaculaire ou ethnique aux variétés à fonction véhiculaire. C'est donc à l'issue de ce repérage sociolinguistique que quelques particularités sont juste tirées. Le résultat atteint est alors contraire aux objectifs des chercheurs ici. En effet, le résultat auxquels ils parviennent attestent que les formes ne sont pas strictement isolables alors que l'objectif des auteurs consistait, au départ, à situer les frontières, les lignes de démarcation perceptibles entre les variétés en présence.

Cependant, on remarquera que la question des limites entre les variétés ne reçoit pas de réponse satisfaisante. Ainsi, Coulibaly B. (1984), Galtier G. (1980) et Diallo M. (1988) s'appuient sur les méthodes de la géographie linguistique. Cette démarche occulte les dynamiques caractérisant les rapports entre les variétés, notamment les dynamiques sociolinguistiques et les valeurs que les locuteurs attribuent à l'usage des différentes variétés à travers les représentations. Dumestre G. et Retord (1974), Keita (1990), Partmann (1975), Dérive (1975), Sanogo (1992) adoptent une démarche fonctionnelle dans un but pratique : isoler la variété dont ils font une étude monographique. Mais aucune étude, dans ce cadre, n'a pu donner de façon définitive les limites linguistiques des différentes variétés, sans doute parce que, à notre sens, il n'existe pas de frontière objective entre les formes en présence dans le dioula véhiculaire.

Après les spécialistes, il faut également citer les tentatives de normalisation de l'Institut National d'Alphabétisation, qui s'efforce d'établir un « dioula standard »⁶. Notre intérêt pour les travaux de cet institut à ce stade de nos recherches s'explique par le fait qu'il essaie de diffuser des normes et partant, une certaine idée du dioula ou du moins de son dioula. En effet, cet institut travail sur cette langue comme s'il existait un dioula unique autour duquel il y aurait une certaine unanimité. Certains informateurs que nous avons interrogés dans cette maison n'hésitent d'ailleurs pas à parler d'un dioula « central » ou d'un « dioula standard ». Cependant, personne n'a réussi à nous en donner les critères de définition ou de reconnaissance de ce dioula. Mais, pour l'instant du moins, l'impact de cette normalisation sur les usagers est à peu près nul. En effet, les membres de cet institut sont, à notre connaissance, les seuls à reconnaître ce « dioula standard » ou « dioula central » qui n'existe, pour le moment que de façon intuitive car nous n'avons pas trouvé une étude spécifiant ses propriétés.

Nous le voyons à travers ce passage en revue des travaux de spécialistes que les critères de reconnaissance du dioula parlé au Burkina Faso ainsi que les limites objectives des formes en présences ne sont pas faciles à établir. Cette situation pourrait se résumer par la formule « à chacun son dioula » car la variation linguistique qui caractérise le mandingue parlé dans ces deux pays que sont la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso pose des problèmes

⁶ Nous avons obtenu personnellement cette réponse de la cellule dioula lorsque nous leur avons demandé dans « quelle variété de dioula les documents qui émanent de ce centre sont-ils rédigés ? ».

d'analyse. Nous pensons particulièrement aux formes urbaines en usage dans les grandes villes comme Bamako, Bobo-Dioulasso, Abidjan, Bouaké, Ouagadougou... A côté de cette koïné mandingue aux effets centripètes qui assure la convergence dialectale en renforçant l'homogénéité linguistique, nous avons des formes ethniques et des pratiques approximatives aux effets centrifuges teintées des spécificités des langues premières des locuteurs qui apprennent le dioula pour des raisons diverses.

II - LES COMPOSANTES LEXICOGRAPHIQUES

La nature composite de ce dialecte ouvert et notre volonté de le refléter dans un projet de dictionnaire nous amènent à observer une démarche appropriée. En effet, il faut partir de deux préalables à savoir que les premiers écrits en dioula ont largement été inspirés du bambara. En effet, les campagnes d'alphabétisation ont été longtemps menées par la société civile à travers les ONG transnationales ainsi que les missions religieuses dont les zones de compétence territoriales dépassaient les frontières des Etats. Deuxièmement, les Etats comme le Burkina Faso se sont investis très tard dans le domaine des langues nationales laissant le terrain à la société civile et aux organisations internationales. Ainsi, des organisations internationales comme l'UNESCO et la francophonie ont largement encouragé les projets régionaux en partant des pôles linguistiques constitués des dialectes considérés comme centraux, en l'occurrence le bambara. L'Union africaine à travers l'Académie Africaine des Langues n'est pas en reste dans cette démarche.

Ainsi, nous fondant sur cette histoire et des habitudes dans la sphère mandingue, nous proposons de tenir compte des aspects reposant sur la variation linguistique d'une part, et la trans-dialectalité, d'autre part. Par conséquent, nous avons opté pour observer les attitudes et démarches ci-dessous :

Premièrement, nous nous sommes proposé de marquer ce que les dioulaphones considèrent comme leur particularité : Il s'agit de retenir ce qui est considéré et reconnu comme le dioula de Bobo-Dioulasso. Nous avons largement consacré des travaux aux aspects liés à cette reconnaissance et aux particularités linguistiques propres de cette ville. Cependant, il faut retenir qu'elle est en passe de devenir le dioula de l'Ouest grâce au nivellement linguistique porté par la jeunesse chez qui les particularités régionales sont de moins en moins présentes. (Sanogo M.L. 2002)

Ensuite, nous estimons qu'il faut distinguer ce qui relève des particularités des autres dialectes mais acceptés comme appartenant au dioula (ce que l'on accepte comme faisant partie du dioula et ce que l'on n'accepte pas). C'est le cas des accents régionaux comme :

2 – 1 Sur le plan phonologique

Les pratiques du dioula véhiculaire laissent voir les différences suivantes avec le bambara :

- alternance l/d
- a la / a da « couche-le »
- alternance l/j
- a la / a ja « mets-le debout »

- alternance s/sh
 - ʃɛ / sise « poule »
- ʃɔ / sɔsɔ « haricot »
 - ʃi / si « karité »

Dans le dernier cas, il s'agit, comme on peut le voir, d'une alternance conditionnée. Ainsi, devant une voyelle haute ou une voyelle antérieure, le *s* du dioula devient ʃ en bambara.

Quant aux différences phonologiques avec le dioula ethnique, on remarque surtout l'alternance entre *l* et *r* en contexte intervocalique et la survivance de la vélaire dans le même contexte :

- alternance -l- /-r-
 - *bolo* / *boro* « la main »
 - *kolo* / *koro* « l'os »
 - *gwolo* / *gboro* « la peau »
- survivance de la vélaire
 - *tagama* / *taama* « la marche »
 - *taga* « partir » / *taa* « partir »

De même, la labio-vélaire *gb*, qui est considérée comme une particularité du dioula par rapport au bambara, a une occurrence beaucoup marquée chez des locuteurs sous influence du dioula ethnique.⁷ En d'autres termes, les locuteurs du dioula véhiculaire reconnaissent bien l'occlusive labio-vélaire *gb*, mais ils semblent plutôt se reconnaître dans la forme fricative *gw*, la forme unique *g* étant considérée comme du bambara.

- *gba* (ethnique) / *gwa* (véhiculaire) / *ga* (bambara) « foyer (cuisine) »

En revanche, la forme simple de cette vélaire semble être l'influence du bambara *ga* « foyer (cuisine) » et cela peut aller jusqu'à la palatalisation en *j* comme dans *jɛ* « blanc/propre », alors qu'en dioula, on entendra *gwɛman* blanc (couleur) ou *a ko k'a gwɛ* (lave-le proprement).

2 – 2 Sur le plan morphologique

a) les morphèmes aspecto-temporels

L'expression de la forme progressive du dioula véhiculaire se construit avec l'adjonction de la marque du progressif *-ra* à la base verbale :

Dioula véhiculaire	Dioula ethnique	bambara	Français
<i>A bi taara</i>	<i>A bi tagara</i>	<i>A be ka ta taa</i>	il s'en va
<i>N bi nana</i>	<i>n bi nana</i>	<i>n be ka na / n be nalen</i>	j'arrive
<i>U bi i weelera</i>	<i>A(ri) biye weere</i>	<i>I bi ka weele</i>	ils t'appellent / on t'appelle

b) Le pronominal

⁷ Sanogo M. L., 2001, « Étude sociolinguistique des occlusives labio-vélares du dioula », dans les *Annales de l'Université de Lomé*, Série Lettres, Tome XXI 2001, Volume 2, 199-212.

Un certain nombre de verbes sont toujours à la forme pronominale, aussi bien en dioula ethnique qu'en bambara. Or, dans les pratiques quotidiennes du dioula véhiculaire, ces mêmes verbes sont toujours à la forme simple.

Dioula véhiculaire	Dioula ethnique	bambara	Français
<i>N taa ko</i>	<i>A bi taga n ko</i>	<i>A be taa n ko</i>	il va se laver
<i>N bina la</i>	<i>n bina n la</i>	<i>n bena n da</i>	je vais me coucher
<i>A bi min</i>	<i>Ari b'i min</i>	<i>A bi i min</i>	il boit
<i>A minna ka fa</i>	<i>Ari yi i min k'i fa</i>	<i>A yi i fa</i>	il est saoul

c) Les dérivatifs ⁸

L'une des particularités du dioula véhiculaire est la baisse de l'usage des dérivatifs. Il convient de faire la distinction entre les dérivatifs suffixés et les dérivatifs préfixés car l'attitude et la représentation des usagers du dioula véhiculaire ne sont pas les mêmes face à ces deux catégories. En effet, là où l'on entend généralement les formes dérivées dans les parlers comme le dioula ethnique ou le bambara, les locuteurs du dioula véhiculaire se reconnaissent des formes analytiques.

Les suffixés

dioula véhiculaire	bambara	Français
<i>Min bi tugu</i>	<i>kabagannci</i>	qui fait semblant
<i>Hakili ti mɔgɔ min fɛ</i>	<i>hakilinntan</i>	personne qui a la mémoire courte
<i>Sukaro bi min na</i>	<i>sukaroman</i>	quelque chose de sucré
<i>I bi na n sɔrɔ ce ye yan</i>	<i>I bi na n cɛman sɔrɔ I jɛ yan</i>	tu me trouveras ici prête à t'attendre (comme un homme)

Les préfixés

De façon générale, les dérivatifs préfixés, au nombre de trois en mandingue, ne sont presque jamais utilisés par les locuteurs du dioula. Les créations lexicales qui font appel à ces dérivatifs chez les bambaraphones sont rendues par des périphrases en dioula.⁹

dioula véhiculaire	bambara	français
<i>Gwɛrɛ ka bɔ kɔ fɛ</i>	<i>I mabɔ</i>	recule (-toi)
<i>Gwɛrɛ ka na jɛ fɛ</i>	<i>I madon</i>	avance (-toi)
<i>Bɔ ni dumuni ye</i>	<i>Dumuni labɔ</i>	Sors le repas !
<i>A ka den min ka di a ye ka tɛmɛ a den bɛɛ kan</i>	<i>A den <u>mandi</u> de do</i>	c'est son enfant préféré

La différence entre les deux catégories de locuteurs est perceptible à ce niveau car si les uns utilisent des formes avec les dérivatifs (bambara), les autres ne le font pas du tout (dioula

⁸ Sanogo M. L., 2003, « Vers une approche sociolinguistique des dérivatifs en dioula véhiculaire », dans les *CAHIERS DU CERLESHS*, 1^{er} numéro spécial, juin 2003, Université de Ouagadougou, 221-223.

⁹ Sanogo M. L. 1992, *Approche définitoire du jula véhiculaire*. DEA, Université de Ouagadougou, 97 pages.

véhiculaire). Ces formes dérivées que nous n'avons relevées qu'à Bobo-Dioulasso et chez de rares locuteurs entendus à Ouagadougou ne semblent pas appartenir au dioula commun ou dioula urbain.

Selon les locuteurs du dioula véhiculaire ou dioula urbain, qui ne se considèrent pas comme les locuteurs authentiques, leur dioula serait « moins pur », « un dioula tabusi » ou encore « un dioula commercial ». ¹⁰ Comme ils ne se sentent pas obligés de faire attention aux valeurs socioculturelles que la langue véhicule, ils interprètent l'usage des dérivatifs comme un signe de richesse des locuteurs « qui sont nés dedans », « c'est leur langue », par opposition à ceux dont le dioula « n'est pas la langue », « ceux qui ont appris ».

2 – 3 Sur le plan syntaxique

Il y a, en mandingue, un type de constructions qui se passent des constituants verbaux à proprement dit par l'usage des substantifs devenus verbes, ce que Diallo M. L. (2009) ¹¹ considère comme une conversion. Il s'agit des constructions syntaxiques ayant le paradigme des phrases à prédication verbale :

N / préd. / N / N

Kulubali / ye / an / kalan « Kulubali nous a instruits. »

Kulubali / ye / an / fεerebɔ « Kulubali nous a habillés. »

Si cette forme est en usage en bambara, elle a tendance à disparaître en dioula, laissant croire aux usagers qu'il s'agit de l'influence du bambara.

Dioula véhiculaire	bambara	français
<i>A yi fini di a ma</i>	<i>a y'a fεerebɔ</i>	habiller quelqu'un (offrir)
<i>An ka tulongε</i>	<i>An k'a tulong</i>	Amusons-nous!
<i>An ka minni ke</i>	<i>A ka an min</i>	Buvons !
<i>A yi dileki ani samara di n ma</i>	<i>A yi n duloki, ka n samara</i>	Il m'a offert des chemises et des chaussures.

2 – 4 Sur le plan lexical

Sur le plan lexical, le dioula véhiculaire est plus proche du bambara que des autres parlers mandingues. Ainsi, on peut noter la différence lexicale sur deux plans :

Sur le plan sémantologique, certaines appellations, bien que connues dans les différents parlers, ont des contenus sémantiques différents.

¹⁰ Dumestre G. et Retord G. L. A., 1981, (rééd.) *Ko di? Cours de dioula*. Université d'Abidjan, ILA, 231 pages et Partmann G., 1975, « Quelques remarques sur le jula véhiculaire en Côte d'Ivoire » dans ANNALES DE L'UNIVERSITÉ D'ABIDJAN, I.L.A., série II, 241-260.

¹¹ Diallo M.L., 2009, « Types de phrases de base nominales en bambara », dans : *ETUDES MALIENNES*, Coopérative culturelle Jamana, Bamako, n°72, 19-44.

bambara	français	dioula véhiculaire	français
<i>Sunguru</i>	maîtresse	<i>Sunguru</i>	jeunes filles
<i>Dioula</i>	commerçant	<i>Dioula</i>	ethnie (dioula)
<i>jini</i>	chercher	<i>jini</i> ¹²	faire l'amour

Sur le plan onomasiologique, certaines appellations divergent d'un parler à un autre.

dioula véhiculaire	bambara	français
<i>malo</i>	<i>kini</i>	riz cuit
<i>sanga</i>	<i>janaja</i>	funérailles
<i>wusugu</i>	<i>Saalen</i>	taxe de marché
<i>logɔfiye / logɔ</i>	<i>Sugufiye / sugu</i>	marché

CONCLUSION

L'analyse du dioula de Bobo-Dioulasso nous a permis de constater sa nature composite et sa dynamique très importante dans le contexte urbain. Cette nature de dialecte ouvert devra, par conséquent, être clairement perçue dans un projet de dictionnaire courant qui doit refléter la langue dans sa vraie nature et non « comme elle devrait être ».

Le cas du dioula mérite toute l'attention de l'observateur des phénomènes linguistiques à cause des soubresauts de cette langue au cours de son histoire. Son contexte de glottogenèse correspond à celle d'une ville (Bobo-Dioulasso). Ainsi, l'émergence d'une ville dans cette partie du pays à la période coloniale a eu pour conséquence le regain d'intérêt pour une langue héritière d'une longue période d'expansion, une langue soutenue par une puissance militaire et économique dioula, puis bambara et même par la France coloniale. Nous pouvons dire à propos du dioula qu'il était, à l'époque, une langue au sens de Max Weinreich¹³ car ce dialecte avait une armée et une marine, si par ces termes il faut entendre une puissance économique, notamment soutenue par un réseau de commerce.

Loin d'être une langue au sens classique, le dioula véhiculaire de Bobo-Dioulasso est un ensemble de pratiques langagières aux limites insaisissables et aux contours assez flous. Il s'agit sans doute d'un ensemble dont l'unité est consolidée par le noyau de locuteurs natifs et de locuteurs légitimes en milieu urbain qui constitue un creuset accueillant ceux qui « améliorent leurs pratiques au quotidien ».

Par conséquent, l'élaboration d'un dictionnaire doit intégrer cette dimension de l'histoire et de l'actualité de la langue au lieu de s'efforcer de filtrer les unités ou entrées au nom d'un purisme linguistique. Nous restons convaincu qu'un bon dictionnaire du dioula courant devra intégrer toutes ces variantes et accent que l'on entend même s'il faut trouver d'autres astuces pour situer le locuteur. Nous sommes certains que les caractéristiques et particularités que nous avons exposé plus haut sont loin d'être exhaustives, aussi, durant ce travail qui ne fini

¹² Si le sens premier « cherche » est connu par les locuteurs du dioula, ceux-ci préfèrent utiliser le verbe *yaala*, *jini* devant un verbe tabou.

¹³ L'expression de Max Weinreich à propos de la différence entre langue et dialecte serait : « Une langue est un dialecte avec une armée et une marine. », dans : Yivo Bletter, vol. n° 23. 3, mai-juin 1944, 420-421.

presque jamais, nous allons nous efforcer de montrer la langue véhiculaire dans toute sa vraie nature, celle qui reflète le caractère composite, variable et insaisissable de la communauté de ses locuteurs.

BIBLIOGRAPHIE

- A.C.C.T. (Agence de Coopération Technique et Culturelle) (éds), 1993, *Des langues et des villes, Actes du colloque, Dakar (1990)*, Coll. "Langues et développement", Diffusion Didier Érudition, Paris, 580 Pages.
- A.C.C.T., 1983, *Projet MAPES, structures et méthodes du projet de promotion des langues manding-peul*, documentation française, Paris.
- AMSELLE J-L. et M'BOKOLO E., 1985, *Au cœur de l'ethnie*, La découverte, Paris, 225 pages.
- BALDE A., 1985, *Étude comparative des parlers mandingues du Sénégal, dialectologie et phonologie*, publications de la CELHTO/LA 7, Niamey, 102 pages.
- BATIANA A., 1993, "Profils sociolinguistiques de deux villes du Burkina Faso, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso", dans CAITUCOLI C. et BATIANA A. 1993, pp. 6-19.
- BELANGER, L., 1993, « Les relations internationales et la diffusion du temps mondial », *Revue d'Études internationales*, vol. XXIV, n°3, septembre 1993, 549-570.
- BILLIEZ J., 1993, "Le parler véhiculaire interethnique de groupe d'adolescents en milieu urbain" dans A.C.C.T. (1993). pp. 117-139.
- BIRD C., 1966, "Determination in Bambara", *THE JOURNAL OF WEST AFRICAN LANGUAGE*, Vol. III, Janv. pp. 5-11.
- BRACONNIER C., 1982, *Tons et segments en dioula d'Odienné (parler de Samatigila)*, thèse pour le doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Grenoble, 490 pages.
- BULOT T., 1998, « Langues en ville : une signalisation sociale des territoires », dans Rouen : reconstruction, langages (Sociolinguistique normande : langues en ville), Études Normandes 1, Association Études Normandes, Mont Saint Aignan, 41-45
- CALVET L.-J., 1991, Véhicularité/ Simplicité, Mythe ou réalité ? dans LINX, Diffusion Éditions de l'Espace Européen, Nanterre, pp. 107-120
- CALVET L.-J. (éd.), 1992, *Les langues des marchés en Afrique*, Publication de l'Institut des Créoles et Francophones, Diffusion Didier Érudition, Collection Langues et développement, 359 pages.
- CALVET L.-J., 1994, *Les voix de la ville*, Payot, Paris, 308 pages.
- CALVET, L.-J. et Moussirou-Mouyama, A., 2000, *Le plurilinguisme urbain*. Québec, Canada, OIF/Institut de la Francophonie.
- CANDLIN, C.N., 2000, "General Editor's Preface", dans : Bonny Norton, *Identity and Language Learning, Gender, ethnicity and educational change*. London, Pearson Education, xiii – xxi.
- COULIBALY B., 1984, *Le dioula véhiculaire de Haute Volta, Phonologie, morphologie, syntaxe et règles de transcription orthographique*, thèse pour le doctorat d'État ès lettres et sciences humaines, Université Paris V, 1008 pages
- COULIBALY K., 1983, *Étude phonétique et phonologique du système vocalique, consonantique et tonologique du Bambara de Haute Volta, application aux*

- emprunts français*, Thèse pour le doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Nancy II, 197 pages.
- CREISSELS D., 1985, "La perspective dialectologique dans l'étude du ton Bambara", dans *AFRIQUE ET LANGAGE*, publications du CNRS, n° 24, pp. 17-35.
- DEBLE, I., 1995, « Différentiation ou uniformisation », dans : *Afrique Contemporaine, La documentation française*, Paris, 9-32.
- DELAFOSSÉ M., 1929 et 1955, *La langue mandingue et ses dialectes (malinké, bambara, dioula)*; Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris, 489 pages.
- DÉRIVE M.J., 1976, "Dioula véhiculaire, dioula de Kong et dioula d'Odienné", dans *ANNALES DE L'UNIVERSITÉ D'ABIDJAN*, Tome IX- Fascicule 1, Série H, pp. 55-83.
- DUMESTRE G., 1987, *Le bambara du Mali, essai de description linguistique*, thèse pour le doctorat d'État ès lettres et sciences humaines, Université Paris III, 585 pages.
- ENDERSEN, H., 1988, « centre and periphery : adoption, diffusion and spread », in J. Fisiak (éd.), *Historical Dialectology. Regional and Social*. Berlin-New York-Amsterdam, Mouton de Gruyter, pp. 39-83.
- GALTIER G., 1978, "Problèmes actuels de la transcription du Bambara (au mandingue), l'harmonisation inter-étatique, les tons, la segmentation" dans *COMMUNICATION AUX JOURNÉES D'ÉTUDES LANGUES ET LINGUISTIQUE MANDING*, vol. 1 pp. 35-73.
- GALTIER G., 1980, *Problème dialectologique et phonographématique des parlers mandingues*; thèse pour le doctorat de troisième cycle, Université Paris VII, 449 pages
- GUTH, S., 2004, *Chicago 1920 - aux origines de la sociologie qualitative*. Paris, Téraèdre, coll. « L'écriture de la vie ».
- HOUIS M., 1961, "Mouvements historiques et communautés linguistiques dans l'Ouest Africain", dans *L'HOMME*, revue française d'Anthropologie, n°3, Mouton et Co, pp. 72-91.
- KEITA A., 1990, *Esquisse d'une analyse ethno-sémantologique du jula vernacularisé de Bobo-Dioulasso*, thèse pour le Doctorat nouveau régime, Université de Nice, 265 pages
- MONTEIL C., 1924, *Les Bambara de Ségou et du Kaarta (1924) étude historique, ethnographique et littéraire d'un peuple du peuplade au Soudan français*, Paris GF maison neuve et Larose, 440 pages.
- MONTEIL E., 1886, *Grammaire de la langue Bambara.*, Saint Joseph de Ngosobi. I 1886, In-18.
- SANOOGO, M. L., 1995 «Tons, segments et règles transformationnelles en jula», dans *mandenkan*, Paris numéro 30, pp. 41 – 54
- SANOOGO, M. L., 1996 «Question de glottopolitique en Afrique Noire francophone», dans *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, L.J. Calvet et C. Juillard (eds ;) p. 297–302
- SANOOGO, M. L., 1996, *Langues nationales, langues véhiculaires, langue officielle et glottopolitique au Burkina Faso : la problématique du jula véhiculaire*, thèse pour le doctorat nouveau régime, URA-CNRS 1164, sous la direction du professeur Claude CAITUCOLI, Université de Rouen, 832 p
- SANOOGO, M. L., 2000, « A propos de jula à Bobo-Dioulasso », dans les *Cahiers du CERLESHS*, 2^{ème} numéro spécial, ed. Nikiéma Norbert, Université de Ouagadougou, pp.73-83.

- SANOOGO, M. L., 2002, «Dynamique langagières et pratiques fluctuante du dioula au Burkina Faso», dans *SCIENCES ET TECHNIQUE, SÉRIE SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES*, CNRST Ouagadougou, vol. 22, n°1, pp.173-19
- SANOOGO, M. L., 2003, «*L'ethisme jula : origines et évolution d'un groupe ethnolinguistique dans la boucle du Niger*», dans *Burkina Faso, Cent ans d'histoire, 1895-1995. Tome I, sous la direction de Y. G. Madiéga et O. Nao.*, pp. 370-379
- SANOOGO, M. L., 2006, «La recherche terminologique dans un dialecte couvert : le cas du dioula », dans *Mots, termes et contextes*, sous la direction de Blampin D., Thoiron P. et Campenhout M.V., Edition des archives contemporaines, Paris, pp.631-63
- SANOOGO, M. L., 2010, « *Vers les racines historiques de la construction linguistique de l'Union Africaine* », *Communication au Forum du 3è Festival mondial des Arts nègres, Dakar, du 10 au 31 décembre 2010*
- SANOOGO, M. L., 2013, « De l'identité bobolaise : le rôle du dioula véhiculaire », dans Katja Werthmann et Mamadou Lamine SANOOGO (sous la direction de), 2013, Editions Karthala, Paris, pp. 259-278
- SANOOGO, M. L., 2014, *Le dioula urbain, communication au 4ème colloque international sur les langues et la linguistique mandé, Bobo-Dioulasso du 15 au 17 septembre 2014*
- SANOOGO, M. L., Katja Werthmann et Mamadou Lamine SANOOGO (sous la direction de), 2013, *La ville de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso : urbanité et appartenance en Afrique de l'Ouest*, Editions Karthala, Paris
- SCHNAPPER, D., 1993, « Ethnies et nations », dans : *Cahiers de recherche sociologique*, n° 20, 157-166.
- SHOWALTER, STUART, 2001, *The same but different: language use and attitudes in four communities of Burkina Faso*. Publications in Sociolinguistics, 5. Dallas : SIL International. ix, 261 p.
- TAUXIER L., 1942, *Histoire des Bambara*, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner.
- TERA K., 1986, "Le dioula de Côte d'Ivoire, expansion et développement" dans *CAHIERS IVOIRIENS DE RECHERCHES LINGUISTIQUES* n° 20, Abidjan, pp. 5-31.
- VAN DEN AVENNE, C., 2005, « Bambara et français-tirailleur. Une analyse de la politique linguistique de l'armée coloniale française : la Grande Guerre et après », dans : *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, SIHFLES, décembre 2005, n°35,123-150.